



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

**Arrêté portant composition de la Section spécialisée droits  
de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture du Nord**

**Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais  
Préfet du Nord  
Officier de l'ordre national de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

Vu l'article R.313-6 du Code Rural

Vu la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 modifiée d'orientation agricole et notamment l'article 2 ;

Vu la loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003 modifiée habilitant le gouvernement à simplifier le droit ;

Vu l'ordonnance n° 2004-637 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre ;

Vu le décret n° 90-187 du 28 février 1990 modifié relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment l'article 17 ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 juin 2007 modifié définissant les organisations syndicales habilitées à siéger au sein des commissions ou organismes départementaux ;

Vu le règlement intérieur de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture et de ses sections spécialisées adopté le 13 septembre 2007 ;

Vu l'avis de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture du 24 janvier 2008 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2010 portant nomination des membres de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture ;

Vu la délégation de signature accordée à Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer par Monsieur le Préfet du Nord par arrêté du 18 juin 2010 ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Nord ;

## ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres de la section spécialisée « droits » de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture :

### a) Es qualité

- le Président du Conseil Général ou son représentant,
- le Directeur départemental des territoires et de la mer ou son représentant,
- le Directeur régional des finances publiques du Nord-Pas de Calais et du département du Nord ou son représentant,

**b) Le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture** ou son représentant :  
Madame Christine DELEFORTRIE

### c) Représentants des organisations syndicales agricoles à vocation générale

M. François MOREAU  
M. Jacques WYCKAERT  
M. Etienne BAJEUX  
M. Charles MAHELLE  
M. Guillaume DESERT  
Mme Claude BONNEVILLE  
M. Denis TOP  
M. Xavier DELOMMEZ  
ou leurs suppléants respectifs.

### d) Autres membres

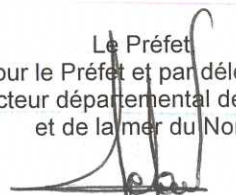
M. Jean WECKSTEEN - représentant des activités de transformation des produits de l'agriculture  
M. Hubert VANDERBEKEN- représentant des fermiers-métayers  
M. Christophe CHEVAILLIER - personne qualifiée  
Melle Stéphanie BOT - personne à titre consultatif

Article 2 : L'arrêté nominatif modifié des membres de la section spécialisée droits du 25 janvier 2008 est abrogé.

Article 3 : Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à LILLE, le 20 septembre 2010

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
le Directeur départemental des territoires  
et de la mer du Nord



Philippe LALART